

ANNEXE II a
UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

DÉFINITION DES UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

La définition du contenu des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles activités et compétences professionnelles sont concernées. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activité professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

| <p><i>Les cases grisées correspondent, pour chacune des quatre unités, aux compétences à évaluer lors de la certification (examen, CCF ou validation des acquis). Seules les compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées, elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.</i></p> <p>Compétences Ê</p> | | UP1 : Prise en charge et expertise d'une arme de chasse ou de tir | UP2 : Fabrication ou remise en état de la partie mécanique d'une arme de chasse ou de tir | UP3 : Réalisation de la partie bois d'une arme de chasse ou de tir |
|--|---|---|---|--|
| | | | | |
| C 1.1. | Exploiter les données techniques relatives à l'arme. | | | |
| C 1.2. | Analyser et appliquer les textes réglementaires. | | | |
| C 1.3. | Initialiser la fiche de suivi. | | | |
| C 2.1. | Prévoir l'intervention | | | |
| C 2.2. | Organiser son poste de travail. | | | |
| C 3.1. | Réaliser une crosse et un devant | | | |
| C 3.2. | Mettre en forme ou modifier des formes bois | | | |
| C 3.3. | Réaliser la finition des pièces bois | | | |
| C 3.4. | Réparer. | | | |
| C 3.4. | Ajuster le canon, la bascule, le devant. Exécuter la marche intérieure. | | | |
| C 3.6. | Poser des équipements complémentaires | | | |
| C 4.1. | Manipuler l'arme dans les conditions de sécurité | | | |
| C 4.2. | Prévenir des risques d'accidents du travail | | | |
| C 4.3. | Définir le classement de l'arme. | | | |

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Unité UP1 (Épreuve EP1) : Prise en charge et expertise d'une arme de chasse ou de tir</p> |
|--|

• **Contenu**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences mobilisées lors de la prise en charge d'une arme, de l'expertise de son état, du diagnostic de dysfonctionnements éventuels ainsi que de la préparation de l'intervention sur l'arme. Ces compétences sont les suivantes :

- C 1.1. : Exploiter les données techniques relatives à l'arme.
- C 1.2. : Analyser et appliquer les textes réglementaires.
- C 1.3. : Initialiser la fiche de suivi.
- C 2.1. : Prévoir l'intervention .
- C 4.1. : Manipuler l'arme dans les conditions de sécurité .
- C 4.3. : Définir le classement de l'arme.

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• **Contexte professionnel**

Atelier de montage et assemblage des armes de chasse ou de tir, atelier artisanal de fabrication et de réparation des armes, atelier de réparation de service après vente.

• **Nature de l'activité**

Le travail demandé correspondent pour tout ou partie aux activités et tâches professionnelles suivantes :

- Activité 2 (Réparation, adaptation, transformation) :
 - Tâche 1 : Prise en charge et identification de l'arme.
 - Tâche 2 : Expertise de l'arme, diagnostic du dysfonctionnement.
- Activité 3 (Sécurité) :
 - Tâche 1 : Mise en sécurité et conservation de l'arme dans le respect de la législation.

Unité UP2 (Épreuve EP2) :
Fabrication ou remise en état de la partie mécanique
d'une arme de chasse ou de tir

• **Contenu**

Cette unité concerne les compétences mobilisées pour ajuster, à partir d'ébauches, des pièces de la marche intérieure ou d'organes de visée, d'en assurer le montage, le réglage dans le mécanisme et d'en tester le fonctionnement. Il s'agit des compétences :

C 2.2. : Organiser son poste de travail.

C 3.4. : Réparer

C 3.5. : Ajuster le canon, la bascule, le devant. Exécuter la marche intérieure, régler et contrôler le fonctionnement.

C 3.6. : Poser des équipements complémentaires

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• **Contexte professionnel**

Atelier de montage et assemblage des armes de chasse ou de tir, atelier artisanal de fabrication et de réparation des armes, atelier de réparation de service après vente .

• **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent pour tout ou partie aux activités et tâches professionnelles suivantes :

• **Activité 1 (Fabrication)**

- Tâche 1 : Ajustage du canon, de la bascule du devant, marche intérieure
- Tâche 3 : Travail d'équipe, réglage et contrôle

• **Activité 2 (Réparation, adaptation, transformation)**

- Tâche 4 : Réparation de l' arme.
- Tâche 3 : Adaptation et transformation de l'arme.

| |
|---|
| Unité UP3 (Épreuve EP3) : Réalisation de la partie bois d'une arme de chasse ou de tir |
|---|

• **Contenu**

Cette unité concerne les compétences mobilisées pour effectuer le travail de monture (ajustage de la partie bois sur pièces métalliques), exécuter une protection de surface et réaliser la finition spécifique à l'arme. Ces compétences sont les suivantes :

- C 4.2. : Prévenir les risques d'accidents du travail
- C 3.1. : Réaliser une crosse, un devant
- C 3.2. : Mettre en forme ou modifier des formes bois
- C 3.3. : Réaliser la finition des pièces bois

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• **Contexte professionnel**

Atelier de montage et assemblage des armes de chasse ou de tir, atelier artisanal de fabrication et de réparation des armes, atelier de réparation de service après vente .

• **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent pour tout ou partie aux activités et tâches professionnelles suivantes :

- Activité 1 (Fabrication)
 - Tâche 2 : Monture : ajustage bois sur fer
 - Tâche 4 : Finition de l'arme
- Activité 2 (Réparation, adaptation, transformation)
 - Tâche 4 : Réparation de l' arme.
 - Tâche 3 : Adaptation et transformation de l'arme.